

# TAVAUX

Piste Bois des Vernaux

# BMX

# 07

# OCTOBRE

# 2018

10h à 16h30  
ENTREE GRATUITE  
BUFFET-BUVETTE



## 4<sup>ème</sup> MANCHE COUPE

## BOURGOGNE FRANCHE-COMTE



REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



**g** GRAND DOLE  
Communauté d'agglomération

**ju**  
**ra**  
LE DÉPARTEMENT





# Invitation à la 4ème manche de la Coupe Bourgogne Franche Comté Le dimanche 07 octobre 2018 sur la piste Du bois des Vernaux à TAVAUX

## INSCRIPTIONS

Les bulletins d'engagements de chaque club devront nous parvenir pour le mercredi 03 Octobre au plus tard par e-mail aux adresses suivantes : [sophie.rabinebmx@gmail.com](mailto:sophie.rabinebmx@gmail.com) avec copie à : [p.racine@cegetel.net](mailto:p.racine@cegetel.net)

## LES ENGAGEMENTS

Catégorie jusqu'à benjamins inclus 8 €

à partir de minimes 10 €

Pilotes inscrits en 20 et 24 12 €

**Attention ! Les engagements pris sur place ou en retard seront doublés**

Le chèque de règlement (libellé à l'ordre de ACDTR) devra être impérativement donné au secrétariat de la course au plus tard avant le début des manches ou être envoyé à l'adresse suivante : Patrick RACINE – 6, rue des lilas – 39500 - CHAMPDIVERS

Le contrôle de la liste des engagés se fera par le responsable de chaque club, pendant les essais et impérativement avant l'affichage des courses. Merci de signaler toute anomalie au secrétariat.

## LES CATEGORIES

- Prélencés filles et garçons
- Poussines / pupilles filles
- Poussins
- Pupilles
- Benjamins / minimes filles
- Benjamins
- Minimes
- Cadets
- Filles Cadettes et +
- Cruiser 17/34 et LRP de 35 ans et +
- Cruiser 35 et +
- 20 pouces 17/29 ans + LRP 30/39
- 20 pouces 30 ans et +

Cette épreuve se déroulera selon le règlement National FFC .

Les catégories peuvent être regroupées si le nombre de pilotes n'est pas suffisant.

Les plaques latérales et frontales sont obligatoires

### LE TIMING PREVISIONNEL

Horaires prévisionnels pouvant être modifiés par le Président du Jury

- 9h30 Accueil des pilotes
- 10h00 essais contrôlés par catégorie
- 11h20 1ère manche qualificative
- 12h05 Pause repas
- 13h00 2ème et 3ème manches qualificatives et phases finales
- Remise des récompenses

Les responsables de club sont invités à retirer les pastilles de couleur au secrétariat avant le début des essais.

### RESTAURATION

Buvette et restauration sur place.

### SECOURS

La sécurité sera assurée par FFS 21

### LOCALISATION DE LA PISTE

Piste Bois des vernaux, 39500 Tavaux

Coordonnées GPS de la piste : 47° 2'51.11"N - 5°24'34.73"E

### PISTE

Ouverture de la piste le samedi 06 octobre de 17h à 18h30 sous la responsabilité des clubs et sous réserve des conditions météo.

### PARKING

Un parking est réservé pour le BMX y compris Camping Cars

Le stationnement est interdit dans les cours des immeubles longeant le bois des Vernaux

Merci de vous conformer aux fléchages et indications en place.

**Le Club et la ville de Tavaux déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradation survenant dans l'enceinte de la compétition, les emplacements de parking et de camping, et leurs abords.**

**Merci de respecter le site de la compétition, ses installations et son environnement.**

**Veillez utiliser les poubelles mises à disposition ou d'emporter vos déchets.**

## Bonne compétition !

*Avec le soutien de nos partenaires :*

